



«L'amour de la démocratie est d'abord un état d'esprit» *Pierre Mendès France*

# CAUSES COMMUNES

journal socialiste

floréal n°6

mai-juin 2007

EDITO

## VICTOIRE DE LA ROSE!



**Gérard Deshusses,**  
Chef de groupe  
de la fraction  
socialiste du  
Conseil Municipal

© 2006 François Jean-Richard

Alors que le Parti socialiste enregistrait ce mois de mars un échec cuisant à Zurich et que certains stratèges prédisaient une même débâcle en Ville de Genève, c'est une victoire, belle et franche, qui a couronné la campagne dynamique, efficace et colorée des Camarades de la Ville, une victoire acquise avec une joyeuse détermination.

Ce brillant succès, il convient de le souligner, nous le devons au magnifique bilan affiché par notre conseiller administratif Manuel Tornare qui, depuis huit ans, assure une politique de proximité, toujours à l'écoute des citoyennes et des citoyens, et lutte au quotidien avec une ténacité exemplaire pour réaliser les nombreux objectifs qu'il s'est fixés, dans le domaine social tout particulièrement.

Ainsi, grâce à Manuel, à sa conception d'une gouvernance moderne qu'il a su imposer dans son département, mais aussi avec l'appui d'un groupe municipal très présent, travailleur acharné toujours solidaire de son magistrat, le PSVG est non seulement parvenu à demeurer le premier groupe de l'Alternative en termes de sièges, passant de 16 à 17 unités, mais aussi le premier parti de la Ville en termes de suffrages!

Cette victoire socialiste montre, si besoin est, qu'aux sirènes essentiellement sécuritaires d'une droite en mal de projet, la population genevoise a rappelé qu'elle accorde la priorité à une politique sociale et qu'en termes de sécurité, les questions d'emploi, de logement, de formation et d'encadrement sont prioritaires et qu'elles doivent s'inscrire dans une perspective de développement durable.

Les Genevoises et les Genevois ont fait confiance au parti socialiste pour remplir ce mandat: nous les en remercions et nous promettons qu'elles, qu'ils n'auront pas à le regretter.

ELECTION DU CONSEIL ADMINISTRATIF

## HISTORIQUE!!!



DR

### Gérard Deshusses

Pour la première fois de son histoire, le Parti socialiste de la Ville de Genève, fort de son succès lors des élections municipales de mars dernier, a décroché deux sièges au Conseil administratif de la Ville, parvenant même à faire élire en tête ses deux candidats, Manuel Tornare devançant Sandrine Salerno de quelque 1000 suffrages.

Cette victoire historique n'est pas la conséquence heureuse d'un pari audacieux, mais le résultat escompté d'une expression politique cohérente et déterminée, axée sur le social et comprenant la défense de l'environnement en plus, une ligne politique portée par deux fortes personnalités, brillantes, généreuses et complémentaires qui ont su renouveler

l'image de notre section! Bravo à Manuel, bravo à Sandrine! Et grand merci.

Que la photo était belle, ce dimanche après-midi, militantes et militants, amies et amis, rose à la main vous accueillant aux portes d'Uni Mail, aux portes de la victoire! Sublime, forcément sublime...

## points forts

Cause toujours	p. 4
Dossier : Démocratie de quartier	p. 5-8
Comme une cause : Forum St-Jean - Charmilles	p. 10
Cause comme un : Jean Rossiaud	p. 11
Dessine-moi un socialisme : Liliane Maury Pasquier	p. 12

*Les socialistes Ville de Genève*

DU 27 AVRIL AU  
7 DÉCEMBRE 2007,  
GAZA À LA CROISÉE DES  
CIVILISATIONS

Musée d'Art et d'Histoire  
Rue Charles-Galland 2  
1206 Genève  
[www.ville-ge.ch/musinfo](http://www.ville-ge.ch/musinfo)

22 MAI 2007,  
20h15  
Enseigner aujourd'hui, une mission  
impossible?

Uni-Mail  
Bld Carl-Vogt 102  
1204 Genève

MERCREDI 30 MAI  
20h  
Contre la Révision de l'A.I.  
Soirée débat

Maison des associations,  
salle Rachel Carson

14 JUIN 2007  
18h30  
Débat sur l'architecture  
contemporaine à Genève.

Palais de l'Athénée  
Rue de l'Athénée 2  
1205 Genève

JUSQU'AU 29 JUILLET 2007  
TERRAIN(S)  
De Solferino à Guantanamo  
Musée International de la Croix-Rouge  
et du Croissant-Rouge  
17, Avenue de la Paix  
1202 Genève

JUSQU'AU 28 OCTOBRE 2007  
Musée d'ethnographie de Genève  
«Un Genevois autour du Monde,  
Alfred Bertrand (1856-1924)».  
Boulevard Carl-Vogt 65  
1205 Genève

A VOIR EN CE MOMENT:  
«La bande du parc (Geisendorf)» de  
Frédéric Baillif. (2006)  
Cinéma Rialto, Cornavin

## AGENDA

POUR NOUS RENCONTRER :

SAMEDI 2 JUIN  
SAMEDI 9 JUIN  
SAMEDI 23 JUIN

10h -15h Fontaine de Bel-Air

## ELECTIONS FRANÇAISES ... PARI MANQUE !

En ce soir du 6 mai 2007, la défaite de Ségolène Royal avait un goût amer. Elle représente l'échec de voir un changement s'opérer en France, des réformes se passer en douceur. Elle représente également une occasion manquée de voir pour la première fois



une femme accéder à la Présidence de la République française. Malheureusement, le pays n'était pas prêt, les remarques sexistes qui l'ont suivie tout au long de cette campagne l'auront prouvé et n'auront pas aidé cette candidate combattive qui aurait pu incarner le changement dont la France avait besoin. Il faut maintenant que nos camarades français se tournent vers l'avenir, vers les prochaines élections législatives, lors desquelles il faudra reconstruire les diverses composantes de la gauche qui au soir du premier tour ne représentaient que 34% des voix. Ségolène Royal, nous en sommes convaincus, saura être la cheffe de file d'une opposition qui aura fort à faire pour combattre la politique néolibérale que mènera cette nouvelle droite, au pouvoir.

## CONTRE LA 5<sup>e</sup> RÉVISION DE L'A.I. MOBILISONS-NOUS POUR LE 17 JUIN 2007

Réviser à tout va – c'est la devise du Parlement fédéral. En effet, une révision chasse l'autre et plus personne ne possède une vue d'ensemble digne de ce nom. Il faut à tout prix empêcher que cette «révisionnisme» se poursuive. N'oublions pas, la 4<sup>e</sup> révision de la LAI n'est entrée en vigueur que depuis 2004, et avant d'avoir pu analyser les effets de cette révision, le Parlement s'attaque déjà à la 5<sup>e</sup> révision de l'AI. Le bon sens aurait voulu que l'on améliore la prise en charge et l'efficacité du régime et, simultanément, que l'on procède à son assainissement financier. Seule la Gauche a défendu cette approche cohérente. Les partis du centre et de droite ne visent qu'une chose: un démantèlement des assurances sociales.



Aujourd'hui, on coupe dans les prestations de l'AI, demain ce sera au tour de l'AVS.

C'est la raison pour laquelle il faut voter:  
**NON le 17 juin 2007.**

## VIVONS NOS QUARTIERS !

«La ville est à vous» vise à promouvoir dans les différents quartiers de Genève des manifestations festives et culturelles de proximité susceptibles de favoriser la convivialité et un mieux vivre ensemble. Ces manifestations ont pour objectif la réappropriation de l'espace public, la rue notamment, transformé le temps d'un week-end en un lieu de fête et de rencontre.

Au-delà de l'expression libre du citoyen invité à participer comme acteur et animateur de la fête et non uniquement comme consommateur, ce projet a pour but d'œuvrer également à une meilleure intégration des communautés étrangères. Il a été lancé par le Conseil administratif à l'initiative du magistrat chargé des affaires culturelles.

[www.ville-ge.ch/villeestavous](http://www.ville-ge.ch/villeestavous)



## PROCHAIN N° DE CAUSES COMMUNES

Parution : septembre 2007

## LES CONTRATS DE QUARTIER

## UNE MANIÈRE ORIGINALE DE GERER ENSEMBLE DES PROJETS

De nombreuses Villes, confrontées à de nouveaux défis et ayant le souci de répondre aux besoins émergents en associant les habitant-e-s, ont développé, avec les Contrats de quartier, une manière originale de gérer des projets. A l'image de la Ville de Quimper ou de celle d'Offenburg, la Ville de Bruxelles a imaginé depuis quelques années déjà une politique concluante de Contrats de quartier.

**Véronique Pürro,**  
Députée au Grand Conseil.

A l'origine, la Région de Bruxelles-Capitale a initié des programmes de revitalisation menés dans différents quartiers fragilisés en étroite partenariat avec les communes. Ces programmes prévoient différentes opérations au sein d'un même quartier, dans un périmètre clairement délimité, à réaliser, après une étape de préparation de neuf mois, sur une période de quatre ans. Ces différentes opérations consistent en la réhabilitation de logements existants, la création de nouveaux logements, la sauvegarde ou le développement d'espaces réservés aux activités artisanales et industrielles, le réaménagement d'espaces publics, la création ou le renforcement d'infrastructures et d'équipements socioculturels ou sportifs, ainsi que la mise en place d'initiatives sociales et participatives durant toute la durée du Contrat de quartier.

Avec ces programmes, les autorités locales entendent remédier à la dégradation de certains quartiers (un des problèmes importants de la Ville de Bruxelles) en concentrant plusieurs opérations pour renforcer leur impact et créer de nouvelles dynamiques, pour également intervenir sur les différentes composantes du quartier. Enfin, les habitant-e-s et les usager-ère-s du périmètre sont associé-e-s dès le départ dans le but de mettre en évidence les besoins et de dégager des priorités.

**Contrat social et  
démocratie participative**

Chaque année, en fonction des moyens financiers disponibles, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dresse la liste des communes et des quartiers qui peuvent bénéficier d'un Contrat. Pour cela, il prend en compte l'état de délabrement des immeubles et des espaces publics, la présence d'immeubles inoccupés et de friches, ainsi qu'une série d'indicateurs sociaux, tels que le nombre de chômeurs/euses ou de bénéficiaires de l'assistance publique. Ensuite, pour chaque Contrat de quartier, un programme est élaboré directement par la commune. Avant d'arrêter un programme définitif, celle-ci doit établir une étude de base et un projet de programme qui doivent tous deux être élaborés en collaboration avec les habitant-e-s lors d'assemblées générales de quartiers qui se tiennent en présence du maire. L'étude de base consiste principalement à décrire et analyser la situation existante et à dégager les priorités. Le projet de programme décrit de manière détaillée les opérations qui seront réalisées.

La commune dispose de neuf mois pour établir un programme, durant lesquels elle s'engage notamment à convoquer une première assemblée générale qui doit informer les habitant-e-s de la démarche, entamer le dialogue et créer la dynamique participative. Cette première séance doit aussi désigner les habitant-e-s et les personnes issues des

secteurs économiques, scolaires et associatifs qui siègeront par la suite dans la commission chargée de suivre la réalisation du Contrat.

Un Contrat de quartier n'est en effet qu'une première étape vers la réhabilitation d'un quartier. Il doit tenter de résoudre non seulement les problèmes les plus urgents qui entraînent sa dégradation, mais également les problèmes plus «stratégiques» qui se rattachent à l'image, à l'identification au quartier et à sa cohérence sociale. C'est un «contrat de confiance» entre les pouvoirs publics et les habitant-e-s et usager-ère-s d'un quartier qui doit encourager tout un chacun à investir, en fonction de ses moyens, dans l'amélioration du cadre de vie du quartier.

**Réhabilitation des espaces**

Avec Manuel Tornare, nous avons pu visiter dernièrement plusieurs réalisations inscrites dans le cadre des Contrats de quartier de la Ville de Bruxelles. L'une d'entre elles a permis la transformation d'anciens entrepôts de transports publics en un véritable espace polyvalent regroupant une Maison des enfants, un Centre de jeunes, ainsi qu'un Centre sportif et culturel. A l'origine de cette superbe réalisation le souhait des habitant-e-s, exprimé via une vaste enquête et précisé lors de débats publics, de pouvoir disposer d'infrastructures de proximité accessibles au plus grand nombre, dans un quartier populaire qui rencontrait certaines difficultés,

notamment sur le plan de l'insécurité. La réhabilitation des locaux ainsi que la gestion de l'espace ont été imaginées dans un esprit d'ouverture et de dialogue permanent, elles ont permis d'améliorer les conditions de vie des habitants.

**A Genève aussi les Contrats  
de quartier font leurs émules**

Sous l'impulsion de Thierry Apothéloz, la commune de Vernier a imaginé une gestion de projets par contrat permettant de créer une nouvelle dynamique de quartier, par la collaboration élargie des acteurs locaux et par une approche globale de la citoyenneté, où l'ensemble des intervenant-e-s travaillent en concertation et en réseau à l'amélioration de la qualité de vie des habitant-e-s et des usager-ère-s. La fiche-projet est l'instrument de base du concept verniolan. Elle donne la possibilité à chacun-e de présenter une idée, tout en l'obligeant à penser à sa réalisation, aux partenaires devant y être impliqué-e-s, ainsi qu'à la poursuite des objectifs définis par les autorités politiques. Chaque fiche-projet fait ensuite l'objet d'une étude par un groupe composé d'acteurs locaux, puis est soumise à un comité pour sa validation et le suivi de sa concrétisation. Le Conseil municipal de la commune a décidé de consacrer 100000 francs à la réalisation de ce type de projet, qui, à l'image de l'installation d'une patinoire synthétique en 2005, semble donner entière satisfaction aux habitant-e-s du quartier.

## ACTUALITES MUNICIPALES

FÊTE DES VOISINS LE 29 MAI

## MON VOISIN, TA VOISINE, SES VOISINS...

Si la ville semble parfois n'avoir que l'apparence d'une ville et d'une vie en commun, c'est parce qu'il y manque ce qui ne peut s'acheter ou se consommer; ce goût de la découverte et de la rencontre, ce réflexe d'entraide et de solidarité, ce plaisir de partager des expériences, d'imaginer et de réaliser des projets, qui donnent sens à la ville et à la vie en commun.

Car la ville se fait ou se défait en proportion même des relations qui se tissent entre les habitants. Face à la tentation du repli sur soi, à la montée des égoïsmes individuels et collectifs de toutes sortes, à la perte du sens de

l'intérêt général et à celle du sens tout court, nous sommes mis au défi de réinventer la ville en prenant appui sur la prodigieuse diversité genevoise et l'immense potentiel des habitants.

La fête des voisins mobilise précisément ce potentiel dont beaucoup ont certainement l'envie de briser la glace et d'aller à la rencontre de voisins et de voisines qu'ils ne connaissent peut-être que peu ou pas. Voilà toute l'originalité de cette fête!

Ce n'est pas une manifestation à laquelle «on va», car les habitants en sont les véritables acteurs; elle dépend de l'initiative de chacun

et n'aura lieu que là où quelqu'un aura proposé que, ce jour-là, son immeuble soit en fête.

Face à l'isolement et à l'indifférence qui règnent souvent dans nos villes, la fête des voisins a pour but de renforcer ou reconstruire le lien social, de développer les actions de proximité, d'encourager la rencontre entre les générations, d'aider les personnes en difficulté et de favoriser le dialogue et la convivialité.

Faisons ensemble de Genève une ville plus conviviale, plus inventive et plus solidaire!

[www.ville-ge.ch/immeublesenfete](http://www.ville-ge.ch/immeublesenfete)



## «PASSEPORT A POINTS» POUR LES SUISSES DE SOUCHE ?

«Les candidats PDC (...) ne partagent aucune valeur avec l'UDC», explique le député PDC Barrazone dans un courrier des lecteurs à la «Tribune» (14 mars). Et Barrazone de rappeler que le PDC genevois a combattu Blocher et qu'il a «systématiquement refusé les alliances avec l'UDC».

... c'était avant l'élection du Conseil municipal. Et c'est à Genève. Ailleurs, et à un autre moment, la petite musique démo-chrétienne est différente: «Etre contre l'UDC n'est pas un programme», pontifie le président du PDC, Christophe Darbellay, dans «Le Temps» du 16 février.

Non, en effet, être contre l'UDC n'est pas un programme. C'est une nécessité. Et on félicitera le PDC genevois de ne pas avoir changé de ligne entre l'élection du Conseil municipal et celle du Conseil administratif.

Le même Darbellay estime que «le fait que certains fraîchement naturalisés commettent des actes criminels graves démontre que certaines personnes n'auraient pas dû être naturalisées».

Et le fait tout aussi patent que certains Suisses «de souche» commettent eux aussi des actes criminels graves, ça démontre quoi? que certains Suisses devraient être naturalisés, mais au sens taxidermique du terme?

Darbellay de conclure: «Le PDC est peut-être divisé sur la question (de la nationalité et de l'immigration), mais c'est moins grave que si nous étions divisés à propos de la famille et du plein-emploi». Bref, dans «Travail, famille, patrie», le PDC retient surtout les deux premiers mots.

On est rassurés: le PDC n'est qu'aux deux tiers pétainiste. Et le tiers qui ne l'est pas est genevois.

## ANCIEN REGIME

L'administration de la Ville de Genève est «un système féodal, avec des marquis et des comtes», déclarait l'année



DR

dernière Pierre Maudet au «Temps» (18 mars 2006)...

... sans parler des vicomtes qui veulent être comtes à la place du comte et des barons qui se voient déjà en marquis à la place du marquis...

## DIABLOTIN

Plaidant pour une alliance électorale avec l'UDC, le Conseiller d'Etat libéral Mark Muller a déclaré lors de l'assemblée des délégués du parti libéral, le 30 mars: «Cessons de diaboliser l'UDC, nous avons plus de choses en commun avec elle que les Verts avec A gauche toute!» («Le Courrier» du 31 mars)

... c'est pas glorieux, mais au moins c'est clair: les libéraux attendent que le PDC craque pour se précipiter dans les bras de l'UDC.

## IL ETAIT UNE FOIS...

Interrogée par la «Tribune de Genève» du 27 mars sur le risque (finalement avéré) qu'elle ne soit pas désignée comme candidate d'A Gauche Toute! au Conseil administratif, Catherine Gaillard répond: «Je ne peux pas imaginer que je ne sois pas choisie (...). Que le parti présente un homme me semblerait impensable».

... Pour une conteuse, Catherine manque un peu d'imagination...



DR

## RECYCLAGE

Le président des Verts, Antonio Hodgers, a fait une découverte: «ces dernières années, le PS s'est converti à l'écologie» («Le Temps» du 10 mars)...

... «ces dernières années»? Le premier programme écolo du PS date de 1981. Un quart de siècle. Le parti écolo n'existait pas encore, Hodgers lui-même existait à peine et Daniel Brelaz était encore puceau.

## L'ELU DE L'ENTENTE!

Le bulletin hebdomadaire des milieux immobiliers «Tout l'Immobilier» (du 16 avril) sert la soupe au candidat radical au Conseil administratif, avec ce surtitre: «Le candidat Maudet».

«Le candidat», c'est en effet le prénom du personnage.

## TROUPEAU EGARE

Commentant les résultats de l'élection du Conseil municipal, et cherchant une explication à la défaite de son parti, la candidate libérale au Conseil administratif, Nathalie Fontanet, explique dans «Le Matin» du 26 mars: «On paie un très lourd tribut à nos dissensions internes», mais se rassure: «Nos trois vice-présidents sont de qualité, il nous faut maintenant désigner un président rassembleur».

Depuis plus d'un an qu'ils le cherchent, croient l'avoir trouvé et s'aperçoivent qu'ils se sont plantés, c'est plus un «président rassembleur» qu'il faut aux libéraux, c'est un chien de berger.



DR

## IDEAUX PATRONNAUX

L'hebdo patronal «Entreprise romande» a déploré le vote du Conseil national en faveur d'un «congé paternité» de quelques semaines, en expliquant que les prestations sociales existantes en Suisse étaient déjà excellentes, et que même si des «pays vont plus loin que le nôtre (...) beaucoup plus nombreux sont ceux qui s'éloignent encore plus de l'idéal» («Entreprise romande» du 13 avril). En clair: consolez vous de n'être pas en Suède en vous disant que vous n'êtes pas non plus en Chine.

... Ce qu'il y a de bien avec ce genre de raisonnement, c'est que ça marche pour tout: vous n'êtes pas content de la police genevoise? Allez voir en Tchétchénie si c'est mieux... Un tiers des détenus de Champ-Dollon se plaint d'avoir été mal traité par la police? Ben quoi? ça veut dire que les deux tiers ne se plaignent pas... Une famille genevoise sur dix est mal logée! Donc neuf familles genevoises sur dix sont correctement logées? Vous êtes un travailleur pauvre? Ça vaut quand même mieux que d'être un chômeur misérable... Vous lisez «Entreprise romande»? Ça veut dire que vous savez lire.

## DANS L'ATTENTE DU GRAND SOIR!

Cherchant de nouveaux locaux pour y installer son secrétariat, le Parti socialiste a dû essuyer un refus d'un propriétaire ou d'un régisseur, pour des raisons politiques: il ne voulait pas louer à des socialistes («20 minutes.ch» du 28 mars).

... Ça fait chaud au coeur: il y a donc encore des gens dans les milieu immobiliers qui ont peur des socialistes...



DR

## VERT TRANSPARENT

Le président des Verts, Antonio Hodgers, nous révèle dans «Le Temps» du 10 mars) une info qui tient carrément du scoop: «Il faut bien comprendre que (le) Conseil d'Etat (genevois) ne mène pas une politique de gauche»...

... on avait remarqué, merci...

## IMMOBILISME

«Je suis à équidistance de Nathalie Fontanet et de Sandrine Salerno», déclare dans «Le Temps» (du 13 avril) la candidate PDC au Conseil administratif de la Ville...

... et pourquoi pas à «équidistance de Rémy Pagani et d'Yves Nidegger», ou «entre Patrice Mugny et Pierre Maudet» ou «à l'intersection d'Anne von Arx et Marie Vernon»? A force de vouloir rester au centre de tout, on finit par aller nulle part...

## L'EDITO DU DOSSIER

POLITIQUE DE  
PROXIMITE

DR

**Roman Juon,**  
Conseiller municipal.

Déjà en 1979, le programme socialiste pour les municipales prônait le développement de la démocratie de proximité active. A l'époque, nous avions même osé LES BUDGETS DE QUARTIERS, soit une forme de démocratie directe avec des pouvoirs accrus!

Plus récemment, les deux Assises sur la démocratie locale que le parti socialiste et les membres de l'Alternative ont organisé, font état d'un bilan loin d'être négatif. Il suffit d'ailleurs de lire les réponses du Conseil administratif pour se rendre compte que celui-ci a mis en place plusieurs actions pour être au service et en relation directe avec la population. Mais sur le plan structurel, comme cela se passe dans pratiquement toutes les communes de France, rien n'a réellement été entrepris, la commune gardant son pouvoir décisionnel.

Les associations sont cependant régulièrement consultées principalement sur les projets d'aménagements des rues et des places ou sur la modulation de la circulation. Il faut relever la mise en place du budget participatif scolaire qui est une importation directe de Porto Alegre.

Pour ma part, lorsque je réalisais les places de jeux, la consultation des parents, enseignants dans les quartiers, sans oublier les élèves des 120 écoles concernées, représentait entre 3 et 4 séances par école, soit une importante participation. C'était de la consultation uniquement, mais il y aurait encore beaucoup à faire pour que les habitants aient la possibilité de décider de leur quartier, que ce soit sur le plan des aménagements, du social ou du culturel. A cet égard, les Maisons de quartier font un travail exemplaire.

J'estime que le rôle d'un parti comme le nôtre est de promouvoir des projets au service de la communauté. Le travail effectué avec la Maison de quartier de Planète-Charminles en est un bel exemple. Une pétition de l'Alternative a réussi à stopper la construction du dernier bâtiment de huit étages et à faire acheter par la Ville (12 millions) le vide à construire, dégageant la vue par l'ouverture laissée libre. Sur cet espace, la Ville a pu construire une Maison de quartier qui vient d'ouvrir ses portes. Ainsi, c'est avec le concours des habitants que l'on a obtenu ce résultat.

## DEMOCRATIE DE QUARTIER



Genève, Centre d'icographie genevois, coll. MAH

DR

<b>Editorial : Politique de proximité</b>	<b>p. 5</b>
<b>Sortons de la confusion !</b>	<b>p. 5</b>
<b>Identité genevoise : aux origines des quartiers</b>	<b>p. 6</b>
<b>Citoyenneté en culottes courtes</b>	<b>p. 6</b>
<b>Une tentative d'urbanisme participatif</b>	<b>p. 7</b>
<b>La gouvernance des villes d'aujourd'hui</b>	<b>p. 8</b>

## DOSSIER

DEMOCRATIE DE QUARTIER OU CITOYENNETE DANS LES QUARTIERS ?

## SORTONS DE LA CONFUSION !

**Virginie Keller Lopez,**  
Vice-présidente du PSVG,  
Députée et membre de la  
Coordination des Eaux-Vives.

Une certaine confusion règne dans les discours et les pratiques des partis politiques et des administrations publiques dans ce qu'on appelle tour à tour : information, consultation, concertation, médiation dans les quartiers. La confusion a amené parfois la population à être déçue, les autorités à être décevantes.

En effet, quand on consulte un quartier sur un projet d'aménagement, par exemple, on vient écouter les avis et les besoins des personnes qui s'expriment. Cela ne signifie pas que l'administration concrétisera ensuite ces propos dans le projet. Les citoyens, qui ont pris la peine de se déplacer et de s'exprimer, ont tendance à penser que leurs opinions seront prises en compte, ce qui n'est évidemment pas toujours le cas.

Quand l'administration organise une concertation autour d'un projet, c'est souvent avec l'objectif de trouver un consensus. Là encore, les habitant-e-s, qui ne sont pas toujours d'accord entre eux, peuvent être déçus de ne pas voir leurs avis être repris par les autorités.

Finalement, les habitant-e-s sortent souvent frustrés de ces séances de consultation ou de concertation; ils peuvent se sentir incompris, abusés. Ils confondent parfois une simple séance d'information avec une concertation et les administrations ont une évidente responsabilité dans cette confusion.

Il y va de la crédibilité des autorités politiques de clarifier le statut de ces rencontres et d'être le plus précis possible sur ce que peuvent en attendre les habitant-e-s. Est-ce une information? Une négociation? Qui s'exprime au nom de qui? Avec quelle légitimité? La séance sera-t-elle unique ou régulière? Comment les personnes sont informées? Existe-t-il des procès verbaux de ces séances? Trop souvent, nous avons vu des pétitions d'habitant-e-s insatisfaites des séances organisées par la Ville, alors même que la majorité de gauche réaffirme régulièrement sa volonté de dialogue avec la population des quartiers. Engagé-e-s dans les associations qui se créent dans les quartiers, les Socialistes ont introduit, il y a quelques années, dans leur programme, la notion de «démocratie de quartier». Nous avons suivi de près les expériences telles que les coordinations de quartier ou les forums. Ce sont des aventures enrichissantes et vivantes et qui forment, dans les quartiers, des

réseaux d'associations, de personnes, de solidarité et de créativité. Mais ce sont également des aventures qui exigent du temps, du travail, de l'engagement et quelques moyens. On sait que dans certains quartiers, ces réseaux reposent sur l'énergie de quelque-un-e-s, souvent des Maisons de quartier, parfois des Unités d'action communautaires du Service social de la Ville.

La question de la représentativité des un-e-s et des autres ne nous permet pas de parler de réelle «démocratie de quartier». On sait bien que, finalement, peu de gens s'engagent et que beaucoup encore sont en retrait. Mais, par contre, il est indéniable que ces expériences favorisent l'apprentissage de la citoyenneté qui commence bien souvent par un engagement dans son quartier, dans l'association de parents, de locataires, dans un club de sport ou une Maison de quartier.

Cette citoyenneté dans les quartiers, accessible à toutes et à tous, avec ou sans papiers, quelque soit l'âge, doit être encouragée par les autorités de la Ville. Ces réseaux sont les meilleurs alliés d'une politique de proximité que les Socialistes souhaitent voir se développer pour lutter contre les solitudes, les incivilités et les insécurités dont souffrent une partie de la population.

Les socialistes Ville de Genève

## IDENTITES GENEVOISES

## AUX ORIGINES DES QUARTIERS

Isabelle Brunier,  
Historienne.

## Des faubourgs disparus

Depuis la fin du Moyen Age et jusqu'en 1530-1540, la ville avait débordé de ses murailles pour se répandre le long des voies d'accès, formant ainsi plusieurs faubourgs souvent identifiés par la présence d'un établissement religieux: le Temple, Saint-Victor, Saint-Léger, Palais, la Corraterie. Ces agglomérations, trop vastes pour être englobées dans l'enceinte bastionnée, furent totalement rasées entre 1530 et 1540, pour des raisons purement sécuritaires. Seuls subsistèrent la Ville haute et les Rues-Basses sur la rive gauche, et le bourg de Saint-Gervais sur la rive droite. Les Pâquis, pâturages communs appartenant à l'Hôpital général, restèrent sous la dépendance directe de la ville. Le contour actuel de la commune correspondait à celui des anciennes Franchises, limite territoriale et juridique où s'appliquaient les mêmes lois et règles fiscales.

## De nouvelles communes

Au XVIIIe siècle, les territoires cultivés mais très peu habités situés aux alentours de la ville, enserrée dans des fortifications toujours plus vastes, prirent les noms des trois portes qui y donnaient accès: banlieue de Rive, de Neuve, de Cornavin. Ce fut au moment de l'occupation



C.G. Geissler, 1807

DR

française, de 1798 à 1814 que l'on créa ex nihilo les communes des Eaux-Vives et de Plainpalais. La commune du Petit-Saconnex, quant à elle, trouve son origine dans le village médiéval, puis la paroisse protestante du même nom, érigée au début du XVIIe siècle.

Graduellement, à partir de la fin du XVIIIe et surtout au cours du XIXe siècle, ces régions, encore agrestes, s'urbanisèrent sous la pression conjointe de la démographie et des initiatives publiques et privées.

## Des quartiers aux identités marquées

La diversité des activités économiques et industrielles et le mode de développement qu'elles ont imposé aux secteurs où elles se sont installées ont déterminé à la fois le visage urbain et la composition sociale des quartiers de Genève. A ces facteurs objectifs s'en sont ajoutés d'autres plus impalpables, parfois presque mythiques, qui ont déterminé des repères identitaires. Ceux-ci s'estompent et se déplacent avec le temps. Ainsi des Pâquis qui, bien avant d'être le quartier «chaud», fut le

seul à se mobiliser et à se cotiser pour faire construire le premier temple «hors les murs»! Les Grottes, dont les habitants, loin d'être des hommes préhistoriques, ignorent pourtant qu'elles ont vraiment existé, suffisamment vastes au XVIe siècle pour que 5000 soldats ennemis puissent s'y cacher (du moins d'après un alarmiste du temps)! La Servette, qui avant de donner son nom à un club de football, l'avait tiré d'une «petite forêt» disparue depuis longtemps. Qui sait encore qu'un Jonquillard n'est pas un marchand de fleurs mais un «plantaporet» ou un «tramelot» du quartier de la Jonction? Ou que le nom de la Cluse ne vient pas d'une éventuelle écluse sur l'Arve, mais du petit ermitage où vivait au XVe siècle une «recluse» soit une femme qui s'y était enfermée volontairement?

Les Eaux-Vives ont oublié depuis longtemps les nombreux nants qui coulent toujours sous leur bitume (sous les pavés, la plage?). L'un s'appelait «des Ecrevisses» et un autre, parce qu'il murmurait dans son jargon, le «Jargonnant»! Quant à Champel, le quartier riche, il est pourtant de sinistre mémoire puisque son nom fut synonyme pendant des siècles du gibet où s'accomplissaient les exécutions capitales.

Peut-être conviendrait-il, pour savoir où l'on va, de se souvenir d'où l'on vient...

## BUDGETS PARTICIPATIFS DANS LES ECOLES

## CITOYENNETE EN CULOTTES COURTES

Depuis 2001, dix-sept écoles de la Ville de Genève, soit près de 4 000 enfants, ont expérimenté un processus de délégation de pouvoir leur permettant de prendre part à des choix budgétaires. Cette démarche, voulue par Manuel Tornare, se poursuit aujourd'hui avec succès et offre aux élèves des écoles primaires de la Ville de Genève l'occasion de participer à des décisions concernant leur établissement.

Simone Irminger.

Les budgets investis se traduisent par des aménagements de locaux, des décorations de bâtiment, l'acquisition de nouveaux jeux, des événements festifs, des journaux d'école, des projets pédagogiques ou autres. Si utiles que soient ces réalisations, elles ne constituent pas le seul bénéfice des budgets participatifs, lequel se situe prioritairement sur le plan de l'éducation à la citoyenneté.

## Les mêmes droits pour tous

Discours tendance? Pas vraiment. Les votations récentes sur l'école l'ont bien montré: une majorité de la population est tentée par une institution scolaire qui favorise la compétition. Or, et disons-le tout net, rien de ça dans les budgets participatifs. Il s'agit au contraire d'offrir à tous les enfants le même droit de se faire entendre, de participer à la vie de leur école et d'expérimenter la recherche du consensus par le respect du point de vue de l'autre.

Supervisée par le service des éco-

les et institutions pour l'enfance, la démarche se fonde sur une enveloppe budgétaire votée par le Conseil municipal et attribuée aux écoles sous forme de subventions. Les établissements bénéficiaires sont choisis en fonction du développement de leurs pratiques participatives. Par exemple, avoir organisé un conseil d'élèves est une condition sine qua non.

## Une commission plurielle

Le budget attribué à une école pour une année varie entre 20000 francs pour les écoles les plus petites et peut dépasser 70000 francs pour les grandes écoles. Les projets sont définis par une commission de partenaires réunissant des délégués et des déléguées du personnel enseignant et parascolaire, des parents et du conseil des élèves de l'école. Dans certains cas, des représentants et des représentantes de la Maison de quartier la plus proche se joignent à la commission.

La participation des élèves requiert beaucoup d'attention, la place qu'ils

prennent dans les débats devant rester essentielle. Sous le contrôle d'un médiateur ou d'une médiatrice, les adultes s'engagent, d'une part, à éviter tout risque de manipulation et d'instrumentalisation des enfants et, d'autre part, à respecter leur rythme de travail et leur capacité de compréhension.

Le choix des réalisations entraîne généralement un fort engagement du groupe. Dans le budget participatif, ce ne sont ni les élus, ni les fonctionnaires qui tranchent, mais la commission de partenaires. Elle choisit les projets les plus convaincants, les construit, les porte collectivement et suit leur concrétisation pas à pas. Souvent, toute l'école est mise à contribution. Ainsi, les projets de décoration mobilisent des classes entières et sont pilotés par les maîtres d'activités créatrices.

D'autres aménagements conduisent tout le groupe à rassembler ses connaissances et à faire appel à ses réseaux. L'appui technique des collaborateurs et collaboratrices du service des écoles

peut être sollicité à tout moment.

## Une meilleure qualité de vie

Il ne s'agit pas de nier les difficultés. La démarche est exigeante! De nombreuses séances sont nécessaires pour arriver à des décisions consensuelles, et la communication des membres du groupe avec leurs pairs n'est pas toujours aisée. Retenons cependant que la mise à disposition de budgets participatifs n'entraîne pas de gaspillage d'argent public. Les choix des groupes sont raisonnables et contribuent à améliorer la qualité de vie au sein des établissements. Les réalisations dans lesquels les partenaires se sont impliqués sont utilisées à bon escient et respectées.

Alors, les budgets participatifs, un discours tendance? Oui, si la tendance est d'initier les jeunes au débat démocratique et de les préparer à agir sur leur environnement. En marge des grands débats sur la démocratie de quartier, les budgets participatifs constituent un projet modeste, mais concret et qui marche.

PROJET «COQUELICOT»

## UNE TENTATIVE D'URBANISME PARTICIPATIF

*Nous connaissons le site d'Artamis comme lieu de culture alternative. Son évolution est au centre de la réflexion menée par un collectif associatif et coopératif pour la mise en place d'un processus d'urbanisme participatif: créer là un quartier autogéré par ses habitants, plus de 200 logements, des locaux pour des activités culturelles et artisanales, des lieux de verdure et de détente.*

**Miltos Tomaïdes et Guillaume Kaiser.**

Le Conseil administratif a fait preuve d'une volonté d'ouverture à ce type de démarche, en 2003 et 2004, en formant un groupe de travail pour l'aménagement participatif (GAP), piloté par le Département des Affaires culturelles, avec la participation du Service de l'aménagement urbain, certainement pas les instances les plus à même de piloter, en l'absence du service d'urbanisme, un tel projet dans le cadre d'une vision forte d'aménagement de la ville et de la définition d'un programme de logements. Avec la découverte de la contamination du site, le GAP, étant sans compétence pour gérer cette nouvelle donne, a été abandonné.

### Une image directrice de référence

Aujourd'hui, la Direction de l'aménagement des constructions et de la voirie, après avoir mandaté quatre bureaux d'architecture, a choisi une «image directrice de référence» censée évoluer avec les différents partenaires (non encore définis).

Si le collectif Coquelicot n'a pas été invité à prendre part à cette étape, il a tout de même élaboré un nouveau projet intégrant les contraintes actuelles du site. Ce projet, au-delà de ses déclarations de principe, présente une image urbaine qui prend finement en compte le lieu et son histoire, le réseau des rues et des dessertes en relation avec les quartiers avoisinants, l'intégration des nouveaux bâtiments dans la structure urbaine existante, la mixité des logements et d'activités dans des structures adaptées, la souplesse de la réalisation en partenariat et en étapes. On ne retrouve pas la même qualité dans les quatre autres projets élaborés sur mandat de la DACV. La Fondation de la ville de Genève pour le logement social a d'ores et déjà manifesté son intérêt pour construire des logements.



DR

### Développement durable urbain

L'association «Pour Que Pousse Coquelicot» (PQPC) promeut depuis 1999, le projet d'éco-quartier «Coquelicot» sur l'ancien site des SIG. Quartier à haute performance énergétique, sans voitures, autogéré par ses habitants, à forte mixité d'activités culturelles, artisanales, pédagogiques, habitat coopératif, espaces publics renaturés en ville, représentent les aspects principaux, les éléments fondateurs de l'idée d'éco-quartier. Ce sont les trois principes du développement durable: l'économie, l'écologie et le social, appliqués à l'urbanisme.

Les exemples de réussites de tels quartiers existent en Europe, démontrant l'intérêt de cette démarche. Citons le quartier Vauban à Freiburg im Breisgau, le quartier de BedZed proche de Londres ou encore de Prenzlauer Berg, Friedrichshain ou Tempelhof à Berlin, où l'urbanisme participatif est devenu un véritable mode de développement de la ville, doté de budgets et de professionnels spécialisés dans ce type de démarche.

### Processus démocratique

Car l'intérêt majeur et novateur de l'urbanisme participatif et du projet «Coquelicot» est avant tout démocratique: autant que les résultats escomptés sur le plan de la qualité de vie, c'est le processus qui importe, la manière d'intégrer les acteurs urbains et les usagers du quartier dans les choix qui définiront le futur éco-quartier.

Au-delà d'une consultation des habitants et usagers, l'urbanisme participatif propose un approfondissement de la pratique démocratique, une approche plus fine des besoins des citoyens. En effet, l'enjeu de l'urbanisme participatif réside dans la définition des règles du jeu: qui est légitimé pour se prononcer sur quoi? Quels sont les acteurs concernés? Comment les autorités élues se mettent-elles à l'écoute des participants au processus, sans perdre leur autorité légitime? Quelle est la procédure de décision retenue?

### Une volonté politique nécessaire

Le projet «Coquelicot» représente une chance de mettre immédiatement en place un tel processus participatif: les parcelles sont en mains publiques, environ 75% à la Ville de Genève et 25% au Canton: le choix d'y réaliser un éco-quartier est désormais une question de volonté politique; les acteurs associatifs et coopératifs sont présents et demandeurs d'un tel processus depuis plus de sept ans. Le site doit également faire face à un double enjeu démocratique: une importante décontamination des sols, qui sera financée par les deniers publics, et un important enjeu d'aménagement urbain avec 220 logements à la clef, des espaces verts, des ateliers et des espaces culturels ouverts au public. Enfin, l'implantation des futurs bâtiments représente aussi un enjeu tant en matière de respect de l'histoire industrielle du site que d'ensoleillement optimal des locaux.

Le 7 novembre 2006, le Conseil municipal a voté deux motions, l'une relative à la nécessaire information du public à propos de la contamination du site, et l'autre enjoignant le Conseil administratif de reprendre le fil du processus participatif engagé avec «Pour Que Pousse Coquelicot» et à conclure la convention de participation y relative. Alors oui, une chance unique est offerte à Genève de développer un éco-quartier à la Jonction, exemplaire des principes de l'Agenda 21 et du développement durable, adoptés par la commune et le canton.

Pour cela, une forte volonté politique, municipale et cantonale, est nécessaire. Elle permettrait de définir cet éco-quartier en se fondant sur une démocratie de quartier renouvelée!

*pour «Que Pousse Coquelicot»  
www.coquelicot.ch*

## TERRITORIALITE

## LA GOUVERNANCE DES VILLES D'AUJOURD'HUI

En partant du constat que le territoire réel des villes ne correspond plus à leur territoire administratif et que la gouvernance des villes d'aujourd'hui est à inventer, Robert Borrel, maire socialiste d'une ville moyenne soudée à Genève mais séparée d'elle par une frontière, Annemasse\*, réfléchit sur la gouvernance avec l'acquis de 30 ans de responsabilités politiques. Nous livrons ici les grandes lignes de son discours lors du congrès de la fédération internationale de l'habitation, de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires organisé à Genève en septembre 2006.

**Robert Borrel,**  
Maire d'Annemasse.

## Qu'est-ce que la gouvernance ?

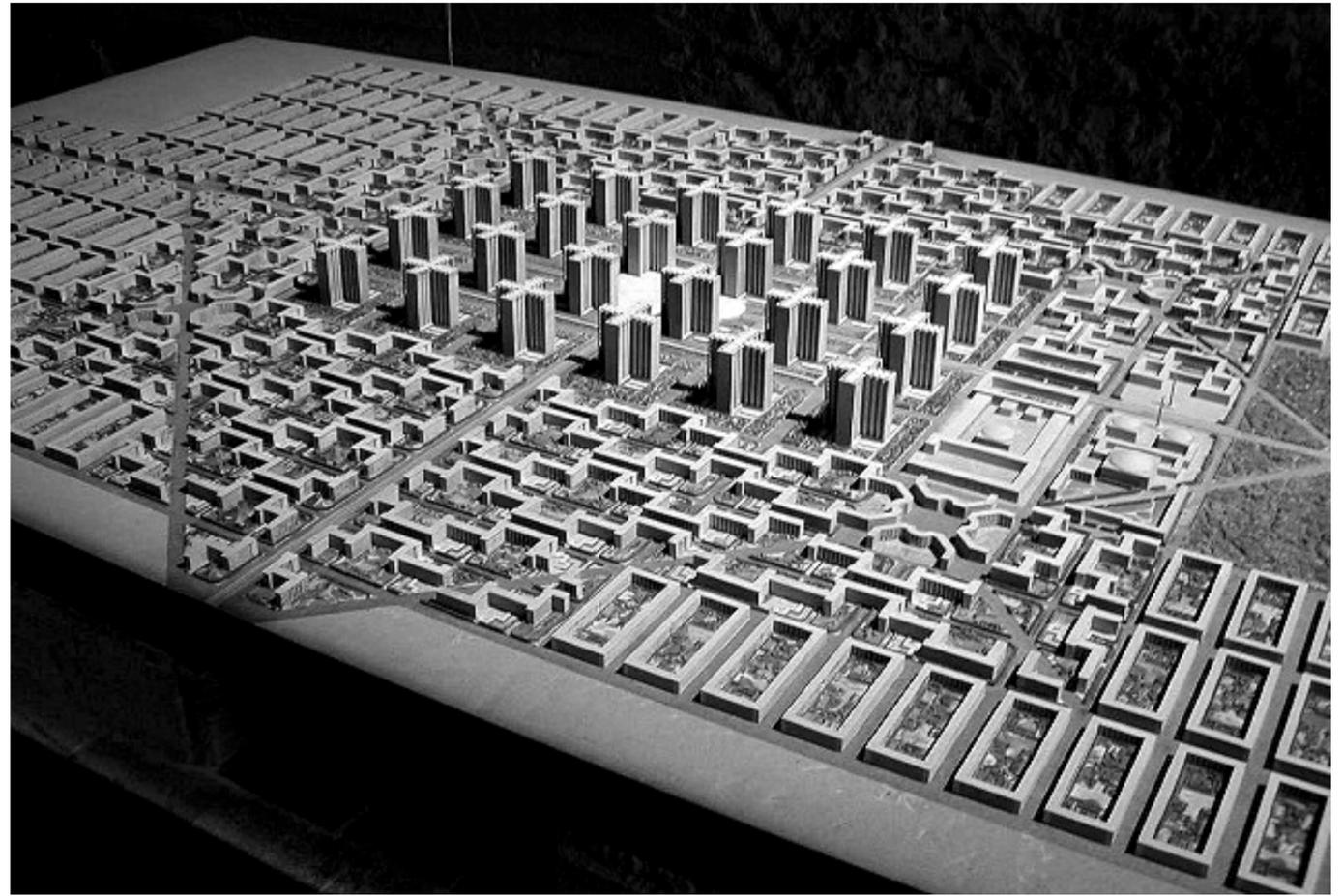
Gouverner, c'est prévoir, et les exemples abondent de villes qui grossissent sans qu'on l'ait prévu, sans qu'on l'ait en tout cas organisé. Genève ne connaît certes pas de banlieue comparable à celle du Caire ou de Mexico, mais la France voisine, qui ne se préparait nullement à devenir une partie de l'agglomération genevoise, a vécu sur des règles d'urbanisme adaptées à la campagne française fort éloignées de soucis urbains. N'en est-il pas ainsi dans la plupart des cités importantes où les règles d'urbanisme ne sont vraiment anciennes qu'à l'intérieur du centre historique, plus distendues ailleurs et parfois absentes. C'est donc le problème de l'autorité centrale sur la périphérie qui est posé.

Gouverner, c'est aussi donner un statut, c'est réglementer la constructibilité et, du coup le prix du foncier. C'est un pouvoir régalien des Etats que les villes se voient transférer de fait, de plus en plus, par l'appel à leur budget et par leur volonté politique dans l'aménagement territorial.

Mais gouverner, c'est aussi gérer le quotidien. La revendication de gouvernance est exprimée par les citoyens eux-mêmes, réclamant leurs écoles, leurs hôpitaux, leurs moyens de transport, leurs services sociaux. Gouverner, c'est arbitrer, choisir, refuser, donc agir sur les libertés individuelles et, le cas échéant, y porter atteinte. Gouverner, c'est gérer la foule et l'individu à la fois, et, du coup, la gouvernance risque fort d'être impopulaire et contrariée si elle ne va pas dans le sens de l'immédiat et du facile.

## Contrainte ou exigence ?

La gouvernance fait-elle l'objet d'une vraie demande ? On est souvent frappé par la contradiction qui s'exprime dans l'expression citoyenne. Gouvernez-nous plus et, en même temps, ne nous contraignez pas. Les responsables encourent successivement le reproche de despotisme et celui d'incapacité. La gouvernance est-elle une exigence démocratique, un cri du peuple ? N'est-ce pas plutôt une contrainte inévitable, conçue par des urbanistes, des architectes, des politiques, c'est-à-dire au fond des spécialistes éloignés de la volonté populaire. Celle-ci exprime des réclamations, elle n'exprime jamais une ambition ou un projet. Elle n'a même pas conscience des risques immédiats.



Le Corbusier - Projet de ville de 3 millions d'habitants (1922).

DR

J'en viens à la démocratie. On a beaucoup dit que le « métier » de maire était le plus beau métier du monde, en tout cas la plus belle fonction publique. Oui, les citoyens connaissent l'identité de leur maire, ils vivent son existence comme celle d'un personnage indispensable au bon équilibre de l'ensemble urbain qu'ils habitent. Mais regardons de plus près ! J'ai 30 ans de recul pour analyser la nature des sollicitations qui me sont faites et je constate qu'elles sont toujours catégorielles : ce sont les commerçants, les joueurs de football, les dormeurs qui veulent du silence le soir... c'est le Kaléidoscope des citoyens multiples dans leurs goûts, dans leur âge, dans leur fonction.

L'expression citoyenne ne reflète pas souvent de grands ensembles, elle descend jusqu'au groupuscule, jusqu'à l'individu isolé, parfois jusqu'à l'enfant pas encore citoyen mais déjà consommateur. Il n'est nullement question de restreindre les expressions libres. Leur diversité même traduit la richesse de la vie. Mais de là à gouverner à partir de ces vœux multiformes !... Il faut bien constater que les synthèses seraient impossibles.

## Démocratie représentative, démocratie participative

On joue trop souvent sur des définitions imprécises. Ainsi du mot « démocratie ». La démocratie représentative et démocratie participative ne désignent pas le même concept. La première

appelle à une gouvernance, la seconde réclame des satisfactions ponctuelles, elle est d'essence syndicale et non pas politique, elle traduit des diversités et non une unité.

Dans le pays prospère où nous vivons, dans ce quartier favorisé de l'Europe occidentale, une réelle gouvernance exigerait, pour construire les villes du futur et corriger les défauts d'aujourd'hui, qu'on prenne des mesures très énergiques en terme d'espaces conservés, d'habitat, de dépendance de l'habitat par rapport aux transports en commun, de fiscalité qui, dans la construction de logements, avantagerait les familles plus que les capitaux. C'est extrêmement difficile de faire face à des groupes de pression très puissants. Ceux qui dirigent les villes ne détiennent ni le pouvoir foncier, ni le pouvoir fiscal, desquels tout dépend.

Certes, on a constaté les progrès de l'intercommunalité, mais quelle lenteur par rapport à ce qu'on aurait pu faire, et quelle atteinte à la démocratie réelle que de laisser s'exprimer tant de contre-pouvoirs qui défendent la « démocratie de proximité » au préjudice de la démocratie de l'unité urbaine tout entière. Reconnaître les pouvoirs locaux ne devrait pas conduire à l'abandon d'un projet politique dont dépend l'avenir des nations, tant les villes sont devenues essentielles. L'Etat leur apporte-t-il l'aide qui leur serait nécessaire ?

## Une conclusion particulière

Devant ces cadres abstraits, la nation, l'Europe, la planète, les citoyens craintifs se replient sur des communautarismes de confort ou de passion, et la société se fragmente. Peut-être pourrait-on fonder sur les grands ensembles urbains un nouveau tissu d'identités.

A une condition, celle d'une solidarité humaine qui doit mobiliser les crédits des Etats et ceux des instances européennes et mondiales, on peut penser que les autorités locales sauront s'organiser pour prendre en compte d'abord l'intérêt général, puis en second lieu seulement les revendications catégorielles. Dans cet intérêt général, on devrait trouver les préoccupations communes à tous les ensembles urbains : la salubrité, le développement durable, la sécurité, la santé, l'éducation. Ensuite, s'organiser pour créer une unité de pensée à travers des thématiques unificatrices, comme le sport, la culture, ou le festif.

Enfin, s'organiser pour éduquer quelque peu les citoyens à ce qu'est l'esprit d'un lieu, les faire passer progressivement du stade revendicatif au stade civique et à la conscience de leur univers.

\* Les évolutions futures s'inscrivent dans le développement de la grande agglomération transfrontalière, avec notamment le développement de la liaison ferroviaire Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse (CEVA), qui devrait être mise en service dans son intégralité à l'horizon 2010-2012.

## STRATEGIES POLITIQUES

## DES TEMPS DIFFICILES POUR LA GAUCHE...

*La situation, ou plutôt le spectacle offert, lors de l'élection en France par ceux qui disent se situer à la gauche du PS et chez nous, par la gauche de la gauche, augure d'importants changements pour le Parti socialiste à l'heure de mettre en place la stratégie pour atteindre et garder le pouvoir.*

**Alberto Velasco,**  
Député au Grand Conseil.

En effet, jusqu'à présent, le PS pouvait compter sur un réservoir de voix important provenant de sa gauche et, dans une moindre mesure des Verts. Un réservoir suffisamment important pour ne pas être amené à devoir composer avec un centre pour pouvoir imposer quelques réformes.

Or, en France que voit-on ! La gauche, dans toutes ses composantes, au premier tour, avoisine les 36 % et la droite toute tendance confondue, 64 %. Ce qui implique que pour gagner cette élection, il faudra que la candidate socialiste compose, sur la base de compromis, avec le centre. Et ce n'est pas un recentrage décidé par le PS qui provoque

cela, mais plutôt l'effondrement des différentes organisations à sa gauche qui n'atteignent même pas les 7 %. C'est que la gauche plurielle représente à tout casser 33 % !

**Manque de stratégie**

Pourquoi cette gauche de la gauche en est arrivée là malgré les mobilisations altermondialistes, la détérioration des conditions sociales pour certaines couches sociales et l'implantation d'un libéralisme débridé ?

Plusieurs éléments expliquent cela : tout d'abord, cette gauche n'a pas de stratégie crédible, ni par rapport à la droite ni par rapport au PS. Entre la satellisation qu'elle connaît et l'opposition frontale à la social-démocratie, dont la droite ne peut que se réjouir, il y a des voies médianes alliant pragmatisme

tactique et audace politique. Ensuite, il est temps pour la gauche de s'inventer de nouvelles formes d'organisation permettant une union à la place des querelles de personnes et d'appareil qui lui font oublier la raison son combat. Cet espace politique devrait se fédérer sur la base de l'unité en respectant la diversité et surtout en réduisant le poids des dynamiques charismatiques en faveur de plus de pouvoir pour la base.

**Une nouvelle vision du monde**

Enfin, il est temps que la gauche rafraîchisse sa vision du monde et son programme politique. Car malheureusement l'effervescence créée par le mouvement altermondialiste n'a pas débouché sur des propositions capables d'inspirations et aspirations nouvelles répondant

aux enjeux de ce siècle. Il y a un espace politique que le PS peut difficilement assumer, c'est celui de la prise en compte des intérêts de certaines couches populaires frappées par la violence des restructurations économiques et rejetées à la marge au point de se tourner vers l'extrême droite. Aujourd'hui le centre de gravité des alliances de cette gauche plurielle s'est déplacé, par la force des choses, vers le centre. Il faut que l'autre gauche se ressaisisse afin de peser durablement sur ce centre de gravité de la gauche plurielle.

Il est frappant de constater que ce qui est décrit ici et qui concerne la France peut aisément s'appliquer à ce que nous avons vécu à Genève lors des dernières élections au Grand Conseil !

## ELECTIONS FEDERALES : DE LA DUREE ET DU CUMUL DES MANDATS

## POUR UNE DEMOCRATIE DE QUALITE

*En vue des élections de cet automne, les deux doyens de fonction du Conseil national - le socialiste Paul Günter et le libéral Jacques Simon Egli, entrés en fonction en novembre 1983 - ont annoncé mettre fin à leur mandat. D'autres élus, cumulant entre 16 et 20 ans de présence à Berne, ont fait le même choix.*

**Carlo Sommaruga,**  
Conseiller national.

**De la durée des mandats**

Ainsi, à titre d'exemple, la socialiste Barbara Haering ne briguera plus de fauteuil après 17 ans d'engagement sous la coupole. Lors de la prochaine législature, le doyen de fonction sera Paul Rechsteiner lequel entamera sa 7<sup>e</sup> législature. Au-delà des qualités indiscutables du président de l'USS, un tel alignement de mandats est problématique. Le renouvellement du personnel politique et l'émergence de nouvelles personnalités sont bloqués. La limitation de la durée des mandats dynamise un parti et stimule l'ambition de nouvelles personnalités de valeur. Elle évite le sacrifice de générations politiques. Mais ce qu'elle permet, c'est surtout de porter aux fonctions électives de nouvelles compétences, cela au bénéfice de l'ensemble de la communauté et de l'efficacité des pouvoirs de l'Etat.

Chez les socialistes genevois, la question du nombre de mandats est

résolue depuis longtemps. Pas plus de 12 ans à la même fonction élective. Ainsi, tout naturellement, au départ de Christiane Brunner après 12 ans au Conseil des Etats, c'est Liliane Maury Pasquier d'en prendre légitimement la succession. Cette règle marque progressivement aussi les autres partis politiques A Genève, soulignons que les Verts ont adopté une telle disposition.

**Du cumul des mandats**

L'interdiction du cumul des mandats est une autre règle d'un fonctionnement démocratique de qualité. La vie d'un parti en est transformée dès lors qu'il doit être capable de proposer du personnel politique de qualité apte à porter ses valeurs et son projet dans les différentes charges législatives ou exécutives. Mais cela répond à une nécessité. La complexité actuelle des tâches politiques et l'engagement personnel qu'elles appellent des élus, tout particulièrement pour les mandats exécutifs et les mandats fédéraux, ne permettent plus le cumul. Il est loin le temps où les Conseillers d'Etat pouvaient

passer quatre mois par année à Berne et expédier les affaires courantes par téléphone. La réalité des faits le montre. Ainsi, le régime des allocations familiales, finalement accepté par le peuple, avait échoué une première fois au Conseil des Etats - à une voix près - parce qu'un élu favorable au projet était retenu au Conseil d'Etat de son canton. Mais que dire de cette Conseillère d'Etat romande championne des absences au Conseil national jusqu'à la fin de son mandat exécutif cantonal.

Certains élus ont tiré les conclusions de l'impossibilité du double mandat. Le premier à renoncer à un mandat fédéral pour incompatibilité avec la charge de Conseiller d'Etat fut le radical Guy-Olivier Segond. Il le fit d'ailleurs à un moment où le Canton de Genève se portait beaucoup mieux. Pierre Salvi, syndic de Montreux, renonce au siège fédéral, le cumul avec l'administration de sa ville étant trop lourd. Le PDC Urs Schwaller, élu au Conseil des Etats, quitta ses fonctions à l'exécutif cantonal en affirmant que

le cumul n'était pas tenable. Un mandat pris au sérieux au Conseil des Etats, là où manifestement le travail et la présence à Berne sont les plus intenses, exclut tout cumul. Les constitutions cantonales les plus récentes, donc celles en phase avec le présent, notamment celle du Jura et de Vaud, rendent incompatible la charge de Conseiller d'Etat avec celle d'élu fédéral.

**Une nouvelle crédibilité politique**

En vue des prochaines élections au Conseil national et surtout au Conseil des Etats, tout candidat membre d'un exécutif cantonal devra publiquement prendre l'engagement de renoncer à sa charge dans les semaines qui suivent l'entrée en fonction aux Chambres. Il en va de l'efficacité de son action au Parlement et surtout de la crédibilité politique de l'ensemble des élus auprès de l'électorat. Il est temps de faire la politique autrement comme disent les Verts. C'est ce que mettent en œuvre les socialistes genevois qui les premiers ont prévu l'interdiction du cumul des mandats.

*Souvenez-vous du combat pour le sauvetage de la Poste de St-Jean en 1999: les habitants s'étaient mobilisés avec succès pour empêcher la fermeture complète de cet office postal.*

*Depuis lors, dans un FORUM ouvert à tous, les habitants se rencontrent régulièrement pour s'informer et discuter des problèmes du quartier de St-Jean/Charmilles.*



DR

## DEMOCRATIE PARTICIPATIVE EN VILLE

# LE FORUM DE ST-JEAN / CHARMILLES

**René Grand,**  
habitant du quartier.

Encouragés par leur succès, les habitants ont décidé de poursuivre l'expérience, avec l'appui de la Maison de Quartier où ils se réunissent. En effet, depuis l'an 2000, ils ont entre autres négocié avec la Ville des aménagements de la couverture des voies CFF et de la zone 30 km/h; ils ont également empêché la construction d'une immense barre locative à la rue de St-Jean, construction pourtant approuvée par un plan localisé de quartier voté au conseil municipal. Par ailleurs, ils ont proposé l'agencement d'une crèche ainsi que la mise sur pied d'une étude d'impact sur le voisinage du nouveau cycle d'orientation de Cayla et ont obtenu l'affectation de l'immeuble de la rue de Lyon 99 aux besoins des habitants de Planète-Charmilles. Enfin, ils ont donné leur avis sur le nouveau parc Hentsch.

### Un engagement de longue haleine

Il faut savoir que cette démocratie participative demande beaucoup d'engagement: un groupe de pilotage se rencontre mensuellement, composé d'habitants bénévoles, de représentants d'associations et d'institutions et d'une secrétaire à 20%. Le rôle de ce groupe consiste à identifier les questions qui se posent dans le quartier et à gérer les activités du FORUM. Des collectifs de travail se mettent alors en place autour de thèmes particuliers. Ces équipes permanentes ou temporaires consultent les habitants sur différents sujets: qualité de vie et santé, projets d'aménagement de la rue de St-Jean et du Beulet, transports publics et haltes CFF dans le quartier, etc. Le résultat est ensuite présenté

avec des propositions, lors d'une soirée FORUM animée par le groupe de travail intéressé. Des représentants des autorités et des spécialistes des sujets concernés sont également invités. Le débat s'instaure alors avec le public qui exprime librement son opinion. La rencontre se termine par un vote indicatif, ou bien par de nouvelles propositions et la plupart du temps, par une requête à la Ville ou aux institutions concernées. Ces soirées FORUM ont lieu deux à quatre fois par année.

Satisfaction complète, réaction mitigée ou opposition manifeste, certains sujets sont âprement discutés: entre autres, les chiens, les places de



DR

stationnement pour voitures, la zone 30, les tags et graffitis. Toutefois, si l'assemblée n'est pas unanime, on prend acte des divergences en respectant les avis différents.

### Débatte de l'actualité dans la proximité

Des CAFES-FORUM sont organisés aussi dans d'autres lieux du quartier pour débattre de l'actualité de façon plus légère avec des professionnels. Par exemple: «Faut-il interdire de fumer dans tous les lieux publics? O.G.M. quels enjeux pour l'avenir?» En été 2006, la terrasse du Troc a aussi mis sur pied des

CAFES-FORUM sur le jardinage, l'alimentation des aîné-e-s et l'identité du quartier, rencontres suivies d'un repas commun et de la projection d'un film documentaire.

Toutes ces manifestations se font connaître par voie d'affichettes dans les allées des immeubles et sur des panneaux d'information aux quatre coins du quartier. Les habitants sont informés également par les caissettes du journal de quartier et par des affiches que des bénévoles proposent aux commerçants sur la devanture des magasins. Une documentation complète est donnée sur le site informatique du FORUM\*.

population de prendre connaissance des préoccupations communes et de dégager des enjeux prioritaires pour l'avenir.

Enfin, le prochain FORUM aura lieu le 22 mai 2007 sous le titre: «Nos élus à l'écoute du quartier: qui sont-ils et comment collaborer?». Seront invités les conseillères municipales et conseillers municipaux de l'arrondissement élus le 25 mars dernier en vue d'un échange constructif avec les habitants qui leur soumettront leurs préoccupations. Tout en étant conscient que cette brève présentation ne donne qu'un aperçu extérieur du FORUM de St-Jean/Charmilles, il me semble important de suivre avec un intérêt soutenu cette expérience originale. Si les Socialistes veulent représenter légitimement la population et développer la citoyenneté en ville, ils doivent participer et favoriser ce débat démocratique, à l'exemple du «budget participatif des écoles» initié par notre magistrat Manuel Tornare, au retour du FORUM social mondial de Porto Allegre.

Je vous attends au FORUM du 22 mai à la Maison de Quartier de St-Jean à 20h: Bienvenue!

### Préoccupations communes et échanges constructifs

Auparavant, le FORUM devenu autonome en 2003, s'était remis en question sur son fonctionnement dans une réflexion de loin pas terminée et intitulée: «Quartier en mouvement: 2 ans de FORUM, quelles perspectives?»

Une étude «Citycoop 2003» menée par des chercheurs professionnels avait également établi un diagnostic participatif du quartier avec et pour les habitants de St-Jean /Charmilles. Dans la présentation de cette étude, le FORUM permettait à la

### Forum St-Jean - Charmilles p.a Maison de Quartier de St-Jean

8, Ch. Fr. Furet  
1203 Genève  
tél: 022 418 91 50  
info@forum1203.ch  
\*www.forum1203.ch

*Vous pouvez laisser un message téléphonique à la Maison de Quartier de St-Jean, aux heures d'accueil (Ma-Ve: 15 h - 22h, Sa: 14 h - 18*

## ENTRETIEN POLITIQUE

**Démocratisons la démocratie !**

Entretien avec Jean Rossiaud, militant antinucléaire, pacifiste et altermondialiste, député au Grand Conseil depuis 2003 et délégué des Verts suisses aux Verts européens. Sociologue, juriste, chercheur et enseignant en Europe et au Brésil, fondateur de l'association LES IDEES (Idées pour un Développement Écologique Et Social), il a notamment été mandaté par le Service social de la Ville de Genève pour mettre en place des outils pour l'action communautaire de proximité. Il a également mené le processus participatif entre la Ville et les occupants, sur le projet Coquelicot à Artamis.

Propos recueillis par  
François Jean-Richard.

**Si la notion de démocratie participative est actuellement un concept plutôt à la mode, qu'entend-t-on exactement par là ?**

Il est vrai que tout le monde accommode cette notion à sa propre sauce. Toutefois, je pense qu'il est possible de se mettre d'accord sur des définitions, et que la Suisse offre un bon terrain pour la démocratie participative. On ne peut comprendre la démocratie participative que si l'on comprend les liens entre la démocratie représentative, la démocratie directe et la démocratie participative. Si on confond ces trois aspects ou si l'on essaie d'en mettre un en avant plutôt qu'un autre, on restreint l'amplitude de la démocratie. En tant que démocrate convaincu, je suis pour l'extension de ces trois domaines. Opposer l'un à l'autre serait une erreur. Il va de soi que, suivant les pays et leurs systèmes électoraux, la représentativité n'a pas la même valeur. Avec un système proportionnel tel qu'il existe en Suisse, le champ de la représentation est meilleur qu'en France ou le système politique favorise les grands partis. Le rapport entre démocratie participative et représentative est ainsi différent d'un contexte à l'autre.

La densité de représentation, c'est à dire le nombre d'élus par habitants ou par km<sup>2</sup>, a une forte incidence sur le désir de participation. A titre d'exemple, observons le cas de Porto Alegre, une des villes les plus riches du Brésil qui a «inventé» le système du budget participatif: la première chose que l'on peut remarquer, c'est qu'il y a seulement 28 conseillers municipaux pour représenter 2 millions d'habitants et quand on habite la banlieue de Porto Alegre et qu'on a le salaire minimum, on n'a pas les moyens de prendre un ticket de bus pour aller au centre. En outre les salaires des conseillers municipaux placent ceux-ci au sein d'une classe sociale élevée, au-dessus de la classe moyenne. Ainsi, la proximité personnelle entre un élu et ses administrés, est quasi inexistante.

A l'inverse, dans un canton-ville comme Genève, il y a 100 députés et 500 conseillers municipaux pour une population d'environ 480 000 habitants. De plus, il faut compter avec les outils de la démocratie directe, qui permettent de contrer les lois votées par les législatifs au niveau municipal, cantonal ou fédéral, sous la forme du referendum, ou de proposer des modifications législatives par le biais de l'initiative populaire.

**Le fait d'avoir un nombre élevé de conseillers municipaux, est-il pour autant un gage d'écoute des revendications des citoyens ?**

C'est un gage de proximité, car le système suisse «de milice» ne rémunère pas les politiques, et les élus continuent d'avoir une vie active en dehors de leurs activités politiques, de rencontrer leurs voisins qui partagent les mêmes réalités, de discuter de leurs problèmes. Il n'existe donc pas une classe politique qui se forme et qui serait éloignée du quotidien de la population.

**Le fédéralisme helvétique serait donc un système particulièrement efficient ?**

Je pense que le fédéralisme, qui part du local vers le fédéral, voire l'europpéen, est plus garant de participation citoyenne, de proximité politique qu'un système jacobin. Ainsi, la décentralisation est gage de démocratie et de proximité politique. Il y



DR

a pourtant des moments au cours de l'histoire ou il faut revoir le système politique, ou les structures sont contre-productives. Il faut redessiner des frontières à des niveaux parfois supérieurs (la région), parfois inférieurs (le quartier), pour assurer une meilleure représentativité politique et une plus grande participation. La création d'un canton romand ne serait pas absurde et irait dans le sens d'une meilleure gestion commune dans des secteurs comme l'éducation, la santé... La création de structures représentatives qui correspondrait à la métropole genevoise d'un million d'habitants irait dans le même sens. Cependant, on peut dans le même temps continuer à décentraliser certaines prérogatives ou compétences. L'enjeu politique actuel est de construire une démocratie mondiale qui passe par une démocratie européenne, et à décentraliser tout ce qui peut l'être au niveau le plus local. Ces deux tendances ne sont pas contradictoires: il s'agit simplement de l'enjeu, du défi politique fondamental de notre époque. Par ailleurs, on doit à la fois conforter les représentants politiques dans leurs responsabilités, leur donner les moyens effectifs de légiférer et de gouverner, et inventer un système qui permette à un maximum de personnes de participer à la problématisation de nouvelles questions, à la gestion de leur quotidien et au contrôle démocratique des élus.

Il faut que l'information passe, que les politiques communiquent. C'est nécessaire, mais ce n'est pas suffisant. A partir de là, il faut inventer un système participatif. Au niveau le plus local, je pense à l'aménagement des quartiers, la mise en place des structures sociales, tout travail communautaire, la participation doit être structurée. Je ne pense pas qu'on manque de participation en Suisse, mais elle pourrait être mieux structurée et plus efficace. Quand on sait que toute structure socioculturelle et socioéducative est gérée par des comités de citoyens, cela

signifie qu'il existe une proximité citoyenne importante face aux politiques.

**Peut-on parler de contre pouvoir ?**

Il s'agit plutôt de co-pouvoir. Aux côtés des représentants politiques élus au Municipal ou au Grand Conseil, on observe une multitude de personnes engagées dans des

Les referendums ont tendance à bloquer le système, mais les parlements légifèrent toujours sous la menace d'un référendum, ce qui incite les politiques à négocier avant. La démocratie directe ouvre ainsi une porte, par défaut, à une sorte de participation législative. Les organisations représentatives des différents lobbies sont écoutées à ce moment là. Peut être pas assez, car on ne trouve plus les canaux pour écouter tout le monde, mais l'institution du referendum a plutôt une vertu préventive: on fait des lois qui devraient convenir à tout le monde. Si on s'est trompé, il faut recommencer.

L'initiative populaire, quand à elle, a une autre fonction: celle tout d'abord de promouvoir des idées novatrices, de les amener dans l'espace public, d'en faire des vraies questions de débat démocratique, et je pense que cet aspect est fondamental et irremplaçable. Ce n'est pas parce qu'une initiative ne passe pas que l'idée qu'elle véhicule ne fait pas son chemin. L'initiative populaire a une deuxième fonction: la constitution de comités d'initiatives lors de la campagne de signature et lors des votations, fonction qu'elle partage avec le referendum. Sur un plan sociologique, cet aspect est très intéressant car les comités d'initiative obligent des organisations et des personnes venant d'horizons idéologiques différents à dialoguer, afin d'arriver finalement à des positions homogènes sur un sujet politique et faire avancer des questions dans l'espace public. Par ailleurs le «combat politique» crée de véritables amitiés entre des personnes qui ne se seraient probablement jamais croisées. Évidemment, la pratique de la démocratie directe empêche la «surchauffe du système» car elle tend au consensus dans sa reformulation des questions et des réponses politiques. Pour faire un parallèle, c'est ce qui se passe au niveau des forums sociaux.

Le Forum social mondial est justement un forum parce qu'il est basé principalement sur l'écoute. Cette fonction de forum existe dans le cadre de la culture du referendum et de l'initiative. A terme, il est vrai qu'on arrive à un texte commun qui sera soumis au peuple, et que ce dernier trouve le plus souvent un peu trop novateur, mais les idées avancent jusque dans l'espace public, au travers des médias, des lettres de lecteurs, etc. Il ne faut donc pas négliger toute la participation politique et idéologique qui se déploie dans ce processus. Il en résulte une démocratie peut être moins chaude, car les frictions politiques s'observent moins dans la rue que dans les salles de réunions et dans les urnes, mais est-elle moins démocratique pour autant ?

## PUBLICATION

Jean Rossiaud (2000).  
«A democratização inacabavel»  
(dans le sens interminable,  
in-achevable, sans fin...)  
Paris : Edition Vozes, Brésil.

## PORTRAIT

## LILIANE MAURY PASQUIER : UNE PASSIONNÉE D'ÉGALITÉ !

Née à Genève en 1956, elle est mariée et mère de quatre enfants. Sage-femme de profession, elle est l'une des créatrices en 1994 de l'Arcade des sages-femmes à Genève. Conseillère municipale à Veyrier durant 9 ans, puis députée au Grand Conseil durant 2 ans, elle est depuis 1995 conseillère nationale et candidate au Conseil des États pour les prochaines élections fédérales. Au-delà de son engagement politique, de nombreuses activités et responsabilités associatives jalonnent son parcours : secrétaire générale ad interim de l'Association suisse de planning familial et d'éducation sexuelle (ASPFES) en 1999, membre du comité central de l'ATE entre 2002 et 2006, vice-présidente de l'association Suisse-ONU de 2003 à 2006, ou encore membre du comité directeur de la section genevoise de SWISSAID depuis 2006... En décembre 2001, elle a été la première femme romande à accéder à la présidence du Conseil national.

Propos recueillis par  
François Jean-Richard



DR

### Qu'est ce qui a déterminé ton engagement en politique ?

On pourrait penser qu'il s'agit d'une boutade, mais je crois que je me suis engagée en politique pour changer le monde. C'était un objectif fondamental, avant même de m'engager dans un parti politique. Déjà au collège, pour lutter contre la famine au Biafra, je m'étais mobilisée au sein des mouvements collégiens pour récolter des fonds. Après mes études au collège, je me suis engagée bénévolement pour le WWF (je gérais alors le stock de matériel de la section genevoise). Lorsque j'ai emménagé à Veyrier, avec mes enfants en bas âge, quelques années plus tard, l'aménagement du village pour la sécurité des enfants ou le combat pour la création d'une crèche étaient des problèmes qui me tenaient à cœur, et pour améliorer les choses, il fallait, mener une action collective. Après avoir envisagé rejoindre les Verts, qui était un parti balbutiant ne se voulant ni de gauche ni de droite, j'ai adhéré au Parti socialiste en 1979. Très clairement, sans être issue d'une famille politisée, pour moi il était important de rejoindre un parti qui voulait changer les choses.

### Selon toi, le parti socialiste était alors le plus à même de faire évoluer la cause des femmes ?

Certainement, même si cet aspect n'était pas encore vraiment thématique. En fait, le PS avait déjà des élues femmes au niveau fédéral, comme Gabrielle Nanchen, en 1971, qui avait cette image de femme politique capable de concilier vie professionnelle, politique et familiale, ou encore Françoise Pitteloud, conseillère nationale vaudoise. Il existait donc plusieurs figures féminines qui avaient joué un rôle déterminant dans l'évolution des mentalités et montré qu'on avait quelque chose à dire, et surtout qu'on pouvait être entendues. C'est la poursuite de cette volonté initiale de changer le monde, notamment sur les principes d'égalité et de justice au niveau suisse qui est un des éléments fondateurs.

Considérant que l'égalité est une question de justice, le PS à cet égard, est sans nul doute le parti qui permet le mieux aux femmes d'être entendues.

Il ne suffit pas toutefois d'être une femme pour avoir des idées que l'on doit partager ou défendre, mais cela se joue à plusieurs niveaux. Je pense ainsi qu'il est important d'avoir des femmes de gauche et de droite à des postes exécutifs. Mais si je dois choisir entre une femme de droite et un homme de gauche, j'opterai pour ce dernier, dans la mesure où il va mieux défendre la cause des femmes, ou plutôt la cause de l'égalité, car celle-ci est dans l'intérêt des hommes et des femmes. A cet égard, j'ai toujours de la peine à admettre que les hommes s'en désintéressent au niveau politique : ils ont tout intérêt à se voir reconnaître l'entier des possibilités d'exprimer leur personnalité, qui n'est pas masculine à 100%. L'égalité profite autant aux hommes qu'aux femmes : elle profite à l'ensemble de la société.

### En tant que conseillère nationale, quel regard portes-tu sur le système politique suisse ? Que faudrait-il reformer ?

Lorsque l'on se penche sur l'histoire suisse, on se rend compte que tout est fait pour maintenir le système actuel. Ce n'est pas étonnant en soi, car la Suisse s'est construite à partir d'origines, de cultures, de langues et de religions diverses qui sont autant de facteurs d'instabilité. Pour que cela fonctionne, on a construit un système qui devait rester le plus stable possible. Si la démocratie est bien plus développée que dans d'autres pays, de multiples aspects sont des freins au changement, comme l'instrument de l'initiative demandant une double majorité. Le système majoritaire pour la désignation au Conseil des États et le poids totalement équivalent des deux Chambres, dont la composition renforce les petits cantons, favorisent la stabilité. À l'intérieur même du Parlement, si après des années de travaux, on ne se met pas d'accord sur un projet, rien ne change, au bout du compte, cela renforce la stabilité. En ce sens, il est vrai que lorsque l'on arrive avec des vellétés de changement, on se trouve face à un mur. Pour parvenir à changer les choses, il faut vraiment que le sujet dont on débat soit un sujet de société et qu'il y ait une réelle évolution des mentalités.

On ne peut nier que la Suisse est un pays conservateur, et de ce fait, tous les changements que l'on a pu observer ces dernières années touchent davantage les sujets de société qu'une remise en question du système politique. Par exemple, la politique sur la toxicomanie, la dépénalisation de l'interruption de grossesse, bref des sujets de société sur lesquels l'avis des gens évolue, parfois plus vite que les initiatives de parlementaires. Par contre, on ne constate aucune remise en cause de l'organisation

politique ou la prédominance des idées néolibérales, car dans l'esprit des gens, c'est ce qui a permis la prospérité de la Suisse et son «miracle» économique. On bute ainsi en permanence contre la rigidité du système, confirmée par la réforme de la constitution. À titre d'exemple, dans notre constitution, la liberté économique est un droit fondamental, alors que le droit à la santé demeure simplement un objectif. Ainsi le droit à la santé est subordonné à la liberté économique, qui est un principe sacro-saint. Le système politique suisse favorise clairement le conservatisme, voire le néolibéralisme qui tente de démanteler l'État social.

### Dès lors n'est-il pas frustrant de siéger aux chambres fédérales lorsqu'une majorité conservatrice empêche tout changement en profondeur au niveau national ?

Bien sûr que c'est frustrant ; depuis mes premiers pas dans un Conseil municipal, j'ai toujours été minoritaire. Mais je sais pourquoi je suis là : les idées défendues par la majorité ne sont pas les miennes et, même en tant que minoritaire, on arrive à faire passer des projets que l'on construit petit à petit et surtout, on parvient à empêcher de détruire. Ce n'est donc pas inutile, même si c'est difficile. En outre, le soutien des gens est un formidable moteur et la capacité d'indignation est toujours là.

### On est malgré tout au coeur d'une politique très consensuelle. Ne serait-il pas mieux que le PS devienne une vraie force d'opposition et se retire des instances gouvernementales ?

La question se pose en effet régulièrement, mais je ne pense pas qu'il y ait une réponse définitive. Il y a eu des moments où j'ai soutenu que le PSS devait se retirer du gouvernement, notamment lorsque Otto Stich a été élu en lieu et place de Lilian Uchtenhagen. À cette époque, lors du premier congrès du PS suisse auquel j'ai participé, j'étais allée défendre le fait qu'il fallait sortir du gouvernement. Depuis l'accession de Blocher, j'estime qu'on ne peut pas travailler avec un tel individu. Cependant, le fait d'avoir deux socialistes au gouvernement n'est pas équivalent à la présence d'un radical et d'un UDC, j'en suis convaincue.

La montée en force de l'UDC a entraîné un virage à droite de l'ensemble du parlement et du gouvernement et les confrontations sont de plus en plus fréquentes. Avec l'arrivée de Christoph Blocher, on a fait entrer un loup dans la bergerie qui cherche à affaiblir considérablement l'État social. Ce durcissement ne peut pas durer éternellement.

### Quels sont les facteurs déterminants qui selon toi empêchent l'avènement d'une majorité de gauche au niveau fédéral ?

Une notion très étriquée du fédéralisme peut être un frein majeur et l'illusion que

la Suisse est prospère grâce à son système libéral uniquement. En ce moment, la période est particulièrement défavorable à un changement de majorité au niveau suisse.

Les coutures de la cohésion sociale sont en train de craquer même si ce n'est que relativement marginal, c'est par ce biais là que le discours sécuritaire apparaît. Si le PS fait bien son travail, le discours doit montrer que les problèmes de cohésion sont dus à l'augmentation des inégalités, des groupes sans perspectives d'avenir. Renforcer la cohésion et l'État social doit être notre rôle premier de socialistes. En outre, il faut se sentir concerné par des appels à l'action. Pourtant, dans notre société, la notion de groupe, d'appartenance au groupe, est un sentiment de moins en moins présent, et l'individualisme qui caractérise notre époque ne favorise pas les engagements collectifs.

### À propos d'engagements, comment perçois-tu l'évolution du féminisme ?

Elle se situe en parallèle avec l'évolution de l'engagement politique. Les premières féministes, les suffragettes qui se battaient pour obtenir le droit de vote, menaient des combats extrêmes et conservaient une étiquette difficile à porter. Comme l'évolution politique, les mouvements se sont par la suite «déradicalisés» en partie grâce aux succès remportés, tel le droit de vote. Globalement, il n'existe donc plus de barrières institutionnelles, législatives ou officielles. Par contre, demeurent les barrières des mentalités qui sont difficiles à franchir. Il reste de nombreuses inégalités à combattre, au niveau du salaire, de l'accès aux postes à responsabilités, dans le choix des professions et dans le partage des tâches familiales et éducatives. La nécessité de l'engagement reste présente. On a réussi à diaboliser le féminisme, en disant que c'était ringard, comme au niveau socialiste, où il serait plus tendance d'être social-démocrate ou «blairiste». Dans ce cas, je veux bien être ringarde, si cela porte des valeurs auxquelles je crois, permettant d'atteindre des objectifs d'égalité. L'épanouissement des individus dans une société équilibrée et ouverte passe par l'égalité.

En outre, l'éducation des enfants passe par un changement dans la répartition des tâches, et donc la conciliation famille par activité professionnelle. En tant que politiques, nous sommes là pour adapter les structures et les lois pour permettre cette compatibilité au niveau familial, mais ensuite cela doit passer par une prise de conscience au niveau des couples et des individus. Au-delà des politiques publiques, cela passe par un changement personnel.

[www.maurypasquier.ch](http://www.maurypasquier.ch)